



DEB 2023-24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20231213-2023-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/12/2023

République Française  
Département de Vaucluse

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

---

Le 13 décembre 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Date de la convocation : 04/12/2023

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et CASADO ESCOBAR Sylvia.

Etaient absents : Coraline THOMAS-SOUMILLE (pouvoir donné à Sylvia CASADO-ESCOBAR), Roland SEVIN.

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

**Objet : Achat d'un camion communal et demande de remboursement aux communes de Lafare et de Suzette**

Monsieur le Maire indique qu'un nouveau camion communal a été acheté par la commune de La Roque Alric.

	HT	TTC
Camion	7 500 €	9 000 €
Carte grise	223,75 €	268,50 €
Total	7 723,75 €	9 268,50 €

La commune a payé la totalité et demande le remboursement aux communes de Lafare et de Suzette, soit 3 089,50 € TTC.

Le Maire entendu,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

**Demande aux communes de Lafare et de Suzette de bien vouloir rembourser la somme de 3 089,50 € chacune.**

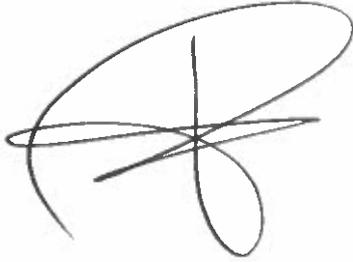
**Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents se référant à cette demande.**

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.  
Pour extrait conforme,

La Roque Alric,  
Le 18 décembre 2023

La secrétaire de séance,  
LAGUNA Elodie



Le Maire,  
LINHARES José

